

Les Aménagements du Palais des Papes pour le Couronnement d'Innocent VI

Le Compte du Couronnement

En 1926, Pietro Guidi, sous-archiviste aux Archives du Vatican, a publié, dans un recueil de mélanges édité à l'occasion du jubilé du professeur allemand Paul Kehr, le compte du couronnement du pape Innocent VI conservé aux Archives du Vatican dans la série des *Collectorie*, n° 462 (1). Selon lui, comme il l'expose dans la courte introduction dont il a fait précéder son texte, les dépenses de chaque couronnement n'auraient pas été, à cause de leur importance, inscrites dans les *Introitus et exitus* de l'année en cours ; elles auraient fait l'objet d'un compte spécial contenu dans un registre particulier. Il est remarquable, ajoute-t-il, que, pour la période des papes d'Avignon, ces comptes aient disparu, à l'exception d'un seul, celui du couronnement d'Innocent VI. Celui-ci, l'original étant à peu près inutilisable, a eu la chance d'avoir été retranscrit en magnifique écriture à la fin d'un gros volume de parchemin in-folio, où ont été recopiés tous les livres de comptes des pontificats de Clément VI et d'Innocent VI de mars 1347 à mars 1353.

En réalité, les *Introitus et exitus* ne sont pas aussi dépourvus de renseignements, sur les divers couronnements qui ont eu lieu à Avignon, que veut bien le dire Pietro Guidi. L'érudit allemand, K. H. Schäfer, qui a publié trois copieux volumes d'extraits des

(1) Pietro Guidi. *La Coronazione d'Innocenzo VI*, p. 571-590 de *Papsttum und Kaisertum. Forschungen zur politischen Geschichte und Geisteskultur des Mittelalters* Paul Kehr... dargebracht, München, 1926, in-8°.

dépenses de la Chambre Apostolique au XIV^me siècle (2), a donné dans le second de ces volumes le détail des frais de la « fête du couronnement » de Clément VI (3) et, dans le troisième, des extraits concernant les préparatifs du couronnement d'Urbain V et de celui de Grégoire XI (4). Il n'en reste pas moins vrai que c'est seulement pour Innocent VI que nous pouvons utiliser un compte détaillé et complet, dont nous allons essayer de faire ressortir le captivant intérêt (5). C'est donc à ce texte que nous référerons principalement dans les pages qui suivent, non sans avoir recours, pour éclairer maints passages obscurs, soit aux publications de documents sur le Palais des Papes du P. Ehrle (6), de Robert André-Michel (7), et de Schäfer (8), soit aux anciens cérémoniaux de la liturgie pontificale, les *Ordines romani* édités jadis par Mabillon (9).

Avènement d'Innocent VI

Le conclave qui élit Benoît XII, le premier pape nommé à Avignon, se réunit dans l'ancien château épiscopal où s'était installé Jean XXII, mais la chapelle de cet édifice étant trop exigüe, le couronnement se fit dans l'église des Dominicains, la plus vaste de la ville (10). Le second conclave d'Avignon eut lieu en 1342 dans le nouveau palais construit par Benoît XII, mais même agrandi par ce pontife, la chapelle ne fut pas jugée suffisante et d'accès assez commode pour le couronnement de Clément VI qui fut particulièrement pompeux. Jean duc de Normandie, fils aîné du roi de

(2) K. H. Schäfer, *Die Ausgaben der apostolischen Kammer* [I] unter Johann XXII, [II] unter Benedikt XII, Klemens VI und Innocenz VI (1335-1362) ; [III] unter Urban V und Gregor XI (1362-1378). Paderborn, 1911, 1914 et 1937, 3 vol. in-8°.

(3) 19 mai 1342 « Expense pro festo coronationis Clementis pape VI », d'après le registres des *Introitus et exitus*, n° 195 (Schäfer, II, 184-191).

(4) Id., III, 48-49 et 350-352.

(5) Faute d'une connaissance suffisante de la topographie du Palais des Papes, et de la vie pontificale avignonnaise, Pietro Guidi s'est borné dans son avant-propos à des généralités ou à des interprétations sommaires et parfois erronées.

(6) Le P. Franz Ehrle, *De historia palatii Romanorum Pontificum Avenionensis*, dans le tome 1^{er} de *Historia bibliotheca Romanorum pontificum*, du même auteur, Rome, 1890.

(7) Robert André-Michel, *Le Palais des Papes d'Avignon, documents inédits*, dans *Annales d'Avignon*, 1917-1918, fasc. I et II.

(8) Voir ci-dessus note 2.

(9) Mabillon, *Musci Italici tomus II*, 1689, in-4°. Voir principalement l'*Ordo XIV* qui contient (p. 260 et suiv.) un chapitre *De Coronatione Papae extra Urbem* ajouté sans doute au début de la période d'Avignon.

(10) Schäfer, II, 33.

France Philippe VI, y assista en compagnie des ducs de Bourgogne et de Bourbon. Le couvent des Dominicains fut donc préféré cette fois encore (11).

Le troisième conclave d'Avignon se tint au Palais des Papes et dans le même local que le précédent, c'est-à-dire dans les trois salles réunies du Grand Tinel, de la Chambre de parement et du Petit Tinel. Chacun des deux Tinels avait, dans le mur qui le séparait de la Chambre de parement, un grand arc, établi en 1342 (12) et conservé ensuite ; ouvert lors de chaque conclave, il était muré en temps ordinaire, comme l'est celui du Grand Tinel, le seul de ces deux arcs qui subsiste encore aujourd'hui (13).

Aussitôt après la mort de Clément VI, on travailla donc de jour et de nuit à débloquer ces deux arcs pour faire des trois salles contiguës un seul local dans lequel furent aménagées les « chambres secrètes » des cardinaux qui comprirent 28 « cellules » (14).

Le conclave s'ouvrit le dimanche 16 décembre ; le mardi suivant 18 décembre, à l'heure de tierce, Etienne Aubert, cardinal-évêque d'Ostie, fut élu et prit le nom d'Innocent VI (15). Selon l'usage (16), le nouveau pape revêtit aussitôt de nouveaux vêtements, notamment le « manteau du conclave » fait de cendal (étoffe de soie) rouge et on lui commanda des vêtements blancs, ainsi que pour le jour du couronnement, une cotardie d'écarlate blanche, et en vue de la « procession » qui suivait la cérémonie, une chape de cendal rouge « faite pour chevaucher » (17).

Le couronnement fut fixé au dimanche 30 décembre. Bien que beaucoup moins grandiose et moins somptueux que le précédent, — aucun prince n'y assista, — il donna lieu cependant à une minutieuse préparation et à des dépenses considérables consignées dans le compte spécial publié en 1926 par Pietro Guidi.

Ce compte confirme, — ce que nous savions déjà par les *Vitæ paparum Avinionensium* éditées par Baluze, — qu'Innocent VI fut le premier pape couronné « au Palais apostolique » (18). Il précise

(11) *Id.*, II, 184-191.

(12) *Id.* II, 216-217.

(13) Cet arc se voit dans le mur sud du grand Tinel. Un autre arc semblable se trouve également dans le mur ouest de cette salle, dans la partie qui la sépare de l'aile des hôtes, appelée aujourd'hui aile du conclave. Il n'était pas encore question, en 1352, de ce dernier arc d'établissement plus tardif.

(14) Déprez, *Les funérailles de Clément VI et d'Innocent VI*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, de l'École française de Rome, 1900, p. 240, note 2.

(15) Baluze, *Vitæ paparum Avinionensium*, édit. Mollat, I, 331 et 343.

(16) Mabillon, *Musei Italici* tomus II, 1689, *Ordo XIV*, p. 534.

(17) Déprez, *loc. cit.*, p. 245 ; P. Guidi, p. 590.

(18) Baluze-Mollat, *Vitæ paparum Avinion.*, I, 331 et 343.

en outre que la cérémonie y eut lieu dans la « Chapelle neuve » (19), et que, sauf la « procession », toute la « fête du Couronnement », y compris le banquet, se passa au Palais.

Préparation de la Chapelle neuve

La « chapelle neuve » était celle qui venait d'être construite par Clément VI. On l'appelait ainsi pour la distinguer de la chapelle de Benoît XII qualifiée désormais de « Chapelle antique » ; on la nommait aussi déjà, mais plus rarement, la « Grande Chapelle ». Le jour de Toussaint 1352, le pape Clément VI y avait « célébré » pour la première fois et prêché avec éloquence pour remercier Dieu de lui avoir permis de voir tous ses projets accomplis (20).

Il ne manquait dès lors à la chapelle que ses vitraux, commandés, mais encore en cours d'exécution (21) et remplacés provisoirement par des toiles huilées tendues sur des châssis de bois et décorées de peintures par Matteo Giovanetti, le peintre de Clément VI (22).

La « chapelle neuve » avait sans doute déjà son autel. La grande dalle monolithe retrouvée mutilée lors des premières restaurations du Palais avait été choisie dès l'octave de la Pentecôte 1352 dans une carrière des environs de Nîmes, « extraite, transportée et placée dans la chapelle » très certainement dans les mois qui suivirent. Le règlement de ces opérations, daté du 2 février 1353 (23), ne pouvait se référer qu'à une fourniture effectuée l'année précédente (24).

En dehors de l'autel, il n'y avait dans la chapelle neuve qu'un « Cancel » qui délimitait la partie réservée au chœur. Clôture provisoire faite sans doute en maçonnerie légère, ce cancel dût être réparé, après la cérémonie de Toussaint (25), et, à la veille du cou-

(19) « Capella nova palatii apostolici pro festo coronationis domini nostri Innocentii pape VI » (Guidi, p. 589).

(20) Baluze-Mollat, I, 278.

(21) Ehrle, 646 ; Schäfer, II, 563.

(22) R. André-Michel, I, 124.

(23) « ...Pro conducendo lapidem aliaris et reponendo in capella... » (R. André-Michel, II, 3).

(24) Il faut noter que, deux ans plus tard, cette pierre fut reprise, retaillée, polie et peut-être changée de place (règlement du 24 décembre 1354 ; Ehrle, 647) ; l'autel fut consacré en octobre 1355 (Schäfer, II, 572).

(25) 3 décembre 1352, « ...pro claudendo foramina cancelli capelle nove » (R. André-Michel, I, 124).

ronnement d'Innocent VI, renforcé d'une poutre ou « saumier » faite d'une seule pièce de « fuste » (26).

En plus de cette addition, le compte du couronnement mentionne l'installation « dans le fond de la chapelle neuve » d'une « chambre » en bois et charpente dans laquelle le pape devait revêtir les ornements sacrés (27). Ce revestiaire qu'on décora à l'intérieur de deux tentures « à images » (28), c'est-à-dire à sujets figurés, on pourrait croire qu'il ne fut installé que parce que le revestiaire de la tour Saint-Laurent n'était encore qu'à l'état de projet, mais il est à remarquer que, même après la construction de cette tour, on fit une installation semblable pour les couronnements ultérieurs (29).

Lors de l'inauguration de la chapelle neuve par Clément VI, le grand vaisseau avait été orné, selon l'usage en pareil cas, de tentures et de draps d'or. On avait fait réparer les tentures qui servaient dans la chapelle de Benoît XII, ainsi qu'au Consistoire (30) et un chanoine de Beauvais, Etienne Bonardelli, souvent employé à des missions de ce genre (31), avait acheté « en France », pour la chapelle neuve, six nouvelles pièces de tapisserie à décor de roses rouges sur fond vert (32) ; c'était un modèle de fabrication courante, choisi non, comme on l'a prétendu, parce que les roses figuraient dans les armoiries de Clément VI, mais parce qu'il avait été adopté par la papauté avignonnaise dès Jean XXII (33) et fidèlement suivi par la suite. Ce fut ce même chanoine Etienne Bonardelli qui fut chargé de « préparer » la chapelle pour le couronnement. Il fit tendre de nouveau sur les murs, les tentures, les courtines et les draps d'or. Par ses soins, la *cathedra* pontificale et les bancs des cardinaux furent recouverts, l'une d'un drap d'or (34), les autres, de tapis (*bancalia*) de serge verte (35). Il fit broder en outre ou fixer sur les

(26) « Pro una pecia fuste habentis in longitudine LIII cannas II palmos pro cancello capelle magne... » (Guidi, 585). La dimension indiquée, 54 cannes 2 pans (108 m. 50), est manifestement erronée. Au lieu de LIII, il aurait fallu lire VIII. La poutre devait avoir 8 cannes 2 pans, ce qui, lors de la pose, permettait d'abattre les extrémités, la chapelle ayant 7 cannes 4 pans de largeur.

(27) « ...pro faciundo unam cameram in fundo nove capelle pro revestiendo d. n. Papam » (Guidi, 584).

(28) « II panni de lana cum ymaginibus, pro parando revestiarium » (Id. 588).

(29) Schäfer, III, 48-49 (couronnement d'Urban V), 351 (de Grégoire XI).

(30) Schäfer, II, 506.

(31) *Id.*, *ibid.*, 401, 402, 445, etc...

(32) 29 décembre 1352. « ...6 pecias pannorum seu tapissiorum viridis coloris cum rosis rubeis continentes 264 1/2 ainas ad aynam de Parisius quadratas... 243 l. 17 s. tur... » (Schäfer, II, 496-496).

(33) 1322, « pro 25 tapetis, quorum 22 fuerunt ad campanum viridem et rozas rubeas » (Schäfer, I, 418).

(34) « Prop pannis aureis positis in cathedra capelle nove » (Guidi, 587).

(35) « ...pro coronatione V sargie viridis coloris, de quibus fuerunt facta III bancalia pro dicta capella » (Id. 588).

ornements, les armoiries du nouveau pape (36). Mais « tout le nécessaire » pour « célébrer » fut apporté des autres chapelles du Palais, comme on continua d'ailleurs à le faire dans les années suivantes (37), la chapelle élémentine n'ayant jamais eu, au temps des papes, de mobilier liturgique spécial. On l'avait toutefois dotée, à la veille du couronnement, de six grands candélabres fournis par le serrurier Pierre Chaulet (38) et le 26 janvier suivant, le compte de Gérard Fournier, maître de la cire, fera ressortir une dépense de 53 quintaux pour le luminaire « tant de la cérémonie elle-même que des grandes chapelles et de celle des chapelains commensaux » (39).

La cérémonie de la Grande Chapelle, coupée trois fois par une « vénération » (*reverentia*), — on dit aujourd'hui « adoration », — des cardinaux et des prélats, comportait, après l'office de Tierce, la vestition du Pape dans le revestiaire dont nous avons parlé, l'imposition de la « mitre précieuse », la remise de l'anneau pontifical, puis celle du pallium et enfin la messe solennelle célébrée par le pape (40).

L'Estrade du Couronnement

À l'issue de la messe et suivant une très ancienne règle (41), encore observée de nos jours (42), le pontife était conduit processionnellement à l'extérieur de la chapelle où, sur une estrade (*cadafalcum seu pulpitum ligneum*) préparée à cet effet, avait lieu l'imposition de la tiare (43), c'est-à-dire le couronnement proprement dit. La tiare était en effet appelée *corona* ou *regnum* (44). Au siècle précédent, le pape Innocent III l'avait définie le signe de la puissance temporelle, *signum imperii*, tandis que la coiffure des cérémonies liturgiques, la mitre, était celui du pouvoir spirituel, *signum pontificii* (45). À Avignon, lors des deux couronnements célébrés

(36) « Fuerunt facta arma... pape Innocentii in paramentis. ...in pannis diversorum colorum et serico... » (Ibid.).

(37) Schäfer, II, 625, 626, 673, etc...

(38) Colombe, *La Chapelle élémentine vue de l'intérieur*, p. 21, note 56.

(39) Guidi, 588.

(40) Mabillon, *Mus. italic.*, II, p. 261 et suiv.

(41) Mabillon, *loc. cit.*, p. 258.

(42) À Rome, le couronnement a lieu, non à l'intérieur de la basilique Saint-Pierre, mais dans la *loggia* extérieure.

(43) Mabillon, *loc. cit.*, *Ordo XIV*, p. 267.

(44) « Corona que dicitur regnum sive tyara... » (Hoberg, *Die Inventare der päpstlichen Schatzes in Avignon*, Città del Vaticano, 1944, p. 36).

(45) Münz, *La tiare pontificale du VIII^{me} au XVI^{me} s.*, dans *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXXVI, p. 255-256.

aux Dominicains, l'estrade pour l'imposition de la tiare fut dressée devant l'église du couvent (46). Au Palais des Papes, elle le sera dans le vestibule de la Grande Chapelle, devant la grande fenêtre qui permettra aux fidèles massés dans la cour de voir la cérémonie.

C'est dans ce vestibule qu'une miniature d'un manuscrit des *Chroniques de Froissart*, conservé à la Bibliothèque Nationale (47), représente le couronnement du septième pape d'Avignon, Grégoire XI. Elle montre le pontife, sur une petite estrade, assis sur sa *cathedra* et entouré de ses cardinaux, pendant que l'un d'eux, — le *prior* des cardinaux-diacres, — le couronnait de la tiare (48). Le couronnement d'Innocent VI ne s'est pas fait autrement, avec cette particularité que l'estrade était beaucoup plus élevée qu'elle ne l'est figurée sur la miniature. En 1352, en effet, le plancher (49) était monté sur un socle en maçonnerie dont l'importance n'est pas sans surprendre. Le compte parle de murs de 3 pans (0,75 centimètres) d'épaisseur, de 3 arcs et de 2 piliers, ces derniers, précise-t-il, « contigus au mur de l'audience des contredites » (50), c'est-à-dire à celui qu'on a en face de soi lorsqu'on arrive au sommet de l'escalier de la grande Chapelle et qu'on pénètre dans le vestibule.

Le compte ajoute qu'en perçant un mur, qui ne pouvait être que le mur opposé au précédent « une porte fut ouverte près de l'estrade pour passer de la chapelle à cette même estrade » (51), ce qui, pour être compris, oblige à supposer que le pape étant sorti de la Grande Chapelle par la porte du chevet oriental, avait traversé ensuite les salles situées au nord de la chapelle avant d'atteindre la porte indiquée par le texte.

Le même texte fait mention de la *Cathedra* placée sur l'estrade du couronnement, du drap d'or qui recouvrait ce siège et d'un autre drap d'or qu'on plaça « à l'endroit où on donna les indulgences » (52). La cérémonie se terminait en effet par la bénédiction traditionnelle donnée du haut de la grande fenêtre sur l'assistance assemblée dans la cour appelée alors « place du Palais » (*platea pa-*

(46) 1342, « ...pro cadafalco ubi papa coronatus fuit » (Schäfer, II, 190).

(47) Manuscrit français 2643, fol. 382 (*Palais des Papes d'Avignon. Centenaires pontificaux, 1352-1952. Exposition*, p. 47).

(48) Cette miniature a été popularisée par sa reproduction dans une livre scolaire, *Le Moyen-Âge*, par A. Alba (Nouveau cours d'histoire J. Isaac).

(49) « Cadafalcum ubi fuit coronatus d. n. papa » (Guidi, 584).

(50) Guidi, 583.

(51) « Pro dilaniando unum murum et faciendo unam portam iuxta cadafalum pro transeundo de capella ad dictum cadafalum pro coronatione... » (Guidi, 583).

(52) « Pro pannis aureis positus in cathedra... ubi fuit facta coronatio et loco, ubi dedit indulgentias... » (Id., 587).

laciū). L'indication de ce drap d'or disposé sur le rebord de la fameuse baie est une preuve de plus qu'elle était alors entièrement ouverte.

Une cérémonie aussi prestigieuse que celle du couronnement devait attirer, autour du Palais et dans le Palais même, l'affluence des grands jours. Aussi n'est-on pas surpris de voir figurer dans le compte diverses mesures destinées, soit à canaliser la foule, soit à lui interdire certains accès. Des « cancels » ou barrières furent installés devant la « première porte » (entrée actuelle) du Palais, « à la descente » de la porte de la Peyrolerie, « près de l'école de théologie », et à l'extérieur de la porte Notre-Dame. On avait condamné en outre la porte du Trésor ouvrant sur le jardin et la porte, voisine de Trouillas, donnant sur le bûcher. Par contre, sur la façade occidentale, on avait ouvert et muni d'un vantail de bois l'entrée précédemment murée de l'Audience des Contredites.

A l'intérieur même du Palais, on avait établi une clôture (*clausura*) pourvue d'une « bonne porte » sur la « platea Palacii » et des cancels au départ et au sommet du grand Escalier, ainsi que devant le portail de la Chapelle neuve. En outre, pour éviter l'envahissement des appartements particuliers, on avait barré les portes donnant accès à la chambre du pape et à la garde-robe (53).

La « Procession »

Sur la « procession » traditionnelle qui suivait la cérémonie du couronnement, le compte n'est pas moins fourni en précisions intéressantes. Sous la direction d'Hugues de Malespine, damoiseau d'Avignon, les rues où devait passer le cortège avaient été nettoyées, sablées et pavoisées, débarrassées en outre des cancels ou barrières qui faisaient d'ordinaire obstacle à la circulation (54) ; on avait même démoli un mur près de la maison de *Paggaderius* (maître de l'eau) du pape par où il avait été dit que devait rentrer le Saint-Père (55). Tous les participants, officiers, notables, abbés, prélats, cardinaux, le pape lui-même étaient à cheval ; aussi les harnachements de la cavalerie pontificale avaient-ils été révisés et remis en

(53) Guidi, 583-585, *passim*.

(54) « ...Pro carrieriis mundanis... et parandis... arena portanda et ponenda ibidem, destrucendis certis cancellis... » (Id., 588).

(55) « Quia dicebatur quod d. n. Papa, veniendo de processione, debebat intrare per illum locum » (Id., 583). L'emplacement de cette maison n'est pas précisé.

état (56). On avait commandé à un chasublier italien quatorze bannières de soie rouge et, à Jacopo Duci, de Florence, deux chapeaux rouges, avec des hampes recouvertes de soie de même couleur, qui furent, les unes et les autres, portées devant le pape avec deux « cherubim » ou flabels de plumes de paon (57). C'était encore un italien, Nicolas Benthî ou Benchi, de Florence, fournisseur habituel de la curie, qui avait procuré le daïs (*pallium*) et un nouveau « pavillon », — l'*umbrella*, — de cuir rouge doublé de toile verte et rouge et surmonté d'une figurine d'ange d'argent (58). Le pape, revêtu de la chape de cendal rouge qu'on lui avait fait faire « pour chevaucher », montait un cheval caparaçonné de « samit » blanc (59). Derrière lui, un clerc de la Chambre Apostolique, qui avait reçu 60 livres, les lançait aux pauvres en menue monnaie tout le long du parcours, jusqu'au retour au Palais (60).

Les Tinels et les Cuisines

Plus encore que sur les autres cérémonies, le compte que nous analysons abonde en détails sur le banquet du couronnement.

C'est dans le grand Tinel où avaient lieu habituellement les repas de cérémonie que la table du pape avait été dressée à sa place accoutumée, devant le mur sud dont le grand arc, resté ouvert depuis le Conclave, reçut une clôture provisoire (61) pour « empêcher les gens d'approcher de la table du pape et de celles des cardinaux » (62). Draps de parements fixés au mur, tapis rouges de 20 pans (5 m.) de long placés sous la table du pape, drap d'or doublé de velours violet disposé sur sa *cathedra*, escabeaux préparés pour les cardinaux et bancs pour les autres convives, formaient, avec des tables montées sur des tréteaux ou tauliers, l'installation de la salle (63). De plus, pour la circonstance, on avait renouvelé, aux fenêtres, les « toiles cirées » bordées de rubans et tendues sur des châssis de bois qui tenaient lieu de vitraux (64).

(56) Id. 590.

(57) Guidi, 589.

(58) Ce pavillon coûta 85 florins 6 gros (Id. 588).

(59) Le cendal et le samit étaient des tissus de soie.

(60) Guidi, 587.

(61) « ...Clausuram cancelli magni Tinelli ubi comedit d. n. Papa in die coronationis sue » (Guidi, 584).

(62) Id. 586.

(63) Id. 583, 584 et 588.

(64) « ...De XLVI cannis tele incerate, III^e cannis de veta pro claudendo fenestras... tinellorum maiorum in die dicti festi... » (Id. 589).

Trois autres salles, le petit Tinel, dont les portes furent agrandies (65), la « chapelle antique » elle-même (66) et la salle du Consistoire, reçurent aussi des « banes et des tables à manger » (67).

Mais c'est l'aménagement des cuisines qui nécessita les travaux les plus importants. Dans la « cuisine supérieure », on dut refaire la moitié du dallage, ainsi que le conduit de l'eau (*conductum aque*) et ouvrir deux fenêtres murées. On aménagea des « cuisines des cardinaux », une « chambre de la pâtisserie », une autre « chambre où on fit l'entremets » (68). En outre, on fit d'autres installations à l'extérieur du Palais, dans la « rue allant à Notre-Dame » (69) ; c'est aujourd'hui la montée de Notre-Dame devant l'aile des familiers occupée par les Archives départementales. Du côté opposé au Palais, il y avait alors quelques maisons, entre autres celle du camérier « où on tint les viandes et les poissons » ; dans une autre, « furent faites des cuisines » (70). Il y eut en outre une « cuisine des grosses nourritures », appelée aussi « loge » ou « place » (71), ce qui laisse supposer qu'elle était à découvert. Peut-être était-elle située dans l'espace compris entre la chapelle antique et la cathédrale où une rôtisserie avait été installée lors de la réception du duc de Normandie en 1344 (72).

La rue Notre-Dame fut couverte en partie d'une toiture en planches (*coopertura fustis*) et barrée à ses deux extrémités, tant « à l'entrée » de la cathédrale que devant la porte du Palais (73). Aussi, pour assurer une communication directe entre les cuisines du dehors et les installations intérieures, dût-on percer le mur du Palais (74), à peu près à l'emplacement de la porte actuelle des Archives départementales. Le passage se faisait ensuite par la chambre des maîtres huissiers (75) qu'un texte de 1348 place près

(65) Le petit Tinel était la salle à manger particulière du Pape.

(66) « Pro garniendi capellam antiquam de tabulis et scannis ad comedendum » (Id. 583). La chapelle antique était celle qui avait été construite par Benoît XI au nord du cloître.

(67) Id. 584.

(68) Id. 583, 584.

(69) « ..Carreiam per quam itur ad Nostram Dominam, inter palacium et hospicium camerarii... » (Id. 584).

(70) Id. 582 et 583.

(71) *Ibidem*.

(72) R. André-Michel, I, 91.

(73) Guidi, 584.

(74) « ...Perforando murum palacii a parte carriere per quam itur versus Dominum Nostram, pro faciendis transitum ad esquinas » (Id. 583).

(75) « ...Portam disruptam camere magistrorum hostiariorum... per quam intrabatur ad esquinas » (Id. 583).

du puits du cloître (76). Devant cette chambre et celle contiguë de Gérard Fournier, maître de la cire, on installa un long « dressoir » sur lequel devaient être « dressés » les plats (77). Pour monter ensuite ceux-ci « aux tinels », deux fustiers, Jean Pelhissier et Pons Peyrier, les mêmes qui avaient exécuté la charpente de l'estrade du Couronnement, construisirent un « grand escalier de bois » (*gradarium iuste*) qui aboutissait à la galerie haute du cloître dont deux fenêtres avaient été supprimées (78). Lors de la réception déjà citée du duc de Normandie, on avait fait de même un escalier provisoire et un dressoir à l'intérieur du cloître (79).

C'était Raymond Guibaud ou Guilbaud (80), directeur des bâtiments du pape (*director edificiorum pape*), de 1348 à 1360, date de sa mort (81), qui avait été l'ordonnateur de tous les aménagements (*director operum*), aussi bien de ceux de la chapelle neuve que de ceux des tinels ou des cuisines. Mais la surveillance et la conduite des travaux furent assurées par Rostang Berc ou Berqui, fustier et sergent d'armes du pape, attaché aux chantiers pontificaux depuis 1335, c'est-à-dire depuis le début de la construction du Palais des Papes (82).

Les lapicides ou maçons qu'ils employèrent étaient des artisans de la ville, souvent mentionnés dans les comptes de travaux du Palais. C'étaient Etienne Gilles, Michel Blandet, Guillaume Blacas, Jean Doyn, Philippe Firmin, etc... Ils étaient payés, soit à prix-fait soit à la journée (*dieta*) à raison de 8 sous par jour. Les plâtriers Pierre Geoffroy, Isnard Bauquier, etc., et les fustiers Jean Pellissier, Pons Peyrier, Pierre Adelier, Guillaume Viaud (83), etc., quand ils n'étaient pas à prix fait, recevaient 10 sous par jour. De même les tapissiers. Les manouvriers, porteurs d'eau, hommes de peine, touchaient des 4 à 5 sous seulement.

(76) R. André-Michel, I, 114.

(77) Guidi, 585.

(78) Id. 584.

(79) R. André-Michel, I, 91.

(80) Il est aussi appelé Guinebaud et Guinibaud (Schäfer, II, 863).

(81) Lubande, *Le Palais des Papes et les Monuments d'Avignon au XIV^{me} siècle*, t. I, 1925, p. 68 ; Schäfer, II, 421, 429, 435, etc., etc...

(82) Sur Rostang Berc, voir Schäfer, II, 33, 311, 342, 379, 785, etc., etc...

(83) Ce Guillaume Viaud, fustier, est sans doute le même que Pansier appelle Guilhem Vial d'après son livre de raison (Pansier *Guilhem Vial, fournisseur du Pape et de Nosseigneurs les cardinaux*, 1351-1388, dans les *Mémoires de l'Acad. de Vaucluse*, 1907, 331-363).

Préparatifs du Banquet

L'achat des denrées et la préparation du festin n'avaient pas été une moins grande affaire que les aménagements, ici entrèrent en action les trois services de la paneterie, de la cuisine et de la bouteillerie (84).

Les achats de la paneterie furent effectués par Guillaume Beau-fils (*Bellifili*), clerc du diocèse de Sens, panetier du pape, et par Pierre de *Frigidavilla*, administrateur de l'aumône pontificale de la Pignotte. Les deux préposés avaient commandé 2000 pains blancs à 2 deniers la pièce et 52.588 pains bis au même prix, faisant une dépense totale de 400 florins. 20.000 seulement de ces pains bis furent consommés ; le reste fut distribué aux couvents, aux prisonniers et aux pauvres de la Pignotte. En outre, la paneterie avait réuni 7000 oublies (*nebut*) à 14 sous le mille, 6000 pommes et 1500 poires, les premières à 60, les secondes à 50 sous le mille. Elle acheta également des nappes, des longières (85), de la toile pour remplacer les nappes, trois couteaux « à parer le pain », c'est-à-dire à racler la croûte, des clous pour fixer nappes et toiles sur les tables, etc...

Le service de la « cuisine » où un officier spécial, l'*emptor coquinae*, avait la responsabilité de tous les achats (86), assumait les approvisionnements les plus considérables, les plus variés. Quelques chiffres suffiront à montrer leur importance.

Poissons : 20 « banastons » de poisson de mer (loups, muges, etc.), dont 17 à 5 florins chaque et 3 à 6 livres 13 sous 4 deniers ; 68 brochets et 165 barbeaux au prix total de 298 livres.

Volaille et gibier : 131 chapons à 14 sous pièce, 2400 poules, 1432 perdrix et 1560 lapins, tous au même prix de 4 sous 6 deniers pièce, 324 pluviers ou colombes à 22 deniers pièce, etc., 100 oiseaux de rivière (ensemble 15 livres), 11 paons (ensemble 23 livres), 18 lièvres (9 livres), du cerf pour 40 livres, etc., 7800 œufs à 14 sous le cent.

(84) Les dépenses relatives au banquet sont groupées en tête du compte du couronnement (Guidi, p. 580-582 ; voir aussi p. 584, 587, 589).

(85) Les longières étaient des nappes longues et étroites qui se plaçaient sur le rebord des tables et dont les convives se servaient en guise de serviettes.

(86) Pendant les préparatifs du couronnement, sa porte fut protégée par un cancel (Guidi, 584).

Pâtés de volaille, de veau ou au fromage, 14.000 au prix global de 251 livres.

Épices : 216 livres, y compris 67 livres de sucre, ensemble 229 livres. 9000 oignons à 6 sous le cent, 17 quintaux de fromage à 4 livres 16 deniers le quintal, 300 livres de confitures à 9 sous 6 deniers la livre.

Les « grosses viandes » sont énumérées en dernier : 25 bœufs à 17 florins pièce, 26 veaux à 6 florins, 150 moutons à 1 florin, 100 chevreaux à 16 sous, 325 agneaux à 12 sous, 8 verrats à 8 florins, 16 porcs à 3 florins, 48 échines de porc, à 6 sous, prix de la pièce pour tous, etc., 5 quintaux 70 livres de sang et 24 quintaux 70 livres de lard à 4 florins le quintal, etc...

L'entremets fut monté en charpente recouverte de toile peinte (87). On ne dit pas ce qu'il représentait (château? rocher?). Il devait avoir des roues dont finalement on ne se servit pas. Mais le texte fait mention de « petites fontaines » (*fontanelle*) d'où le vin devait sans doute couler ; il était en outre garni de pâtisseries (?) et d'oranges. Il coûta, compris le salaire des peintres et des charpentiers, 22 florins (88).

La « cuisine » sous la haute direction de Nicolas de Monclar, « maître de la cuisine du pape », avait groupé 7 maîtres-queux, 28 cuisiniers de cardinaux ou de prélats, un maître saucier (*salserius*), un maître rôtiisseur (*raustorius*), un cuisinier des « grosses nourritures » et plus de 180 aides ou garçons de cuisine, parmi lesquels 126 hommes pour tourner les broches. Elle avait dû acheter ou louer du matériel, marmites (*olle*), chaudrons (*payrols*), bassines, 561 broches de bois et lardoires, etc... Pour la vaisselle, elle avait rassemblé 2200 plats, 5400 écuelles et 3.056 assiettes, 7.000 cuillers (89), etc...

Le compte de la bouteillerie fut présenté par Raymond Textoris et Pierre Gasquet, bouteillers et sergents d'armes du pape ; le premier était en outre « maître et garde de la vaisselle ». Ce compte ne donne pas l'indication des quantités de vin consommées, mais seulement celle du matériel acheté, 1887 pots ou cruches pour servir le vin, 6900 gobelets de verre à 10 livres le mille, 3000 verres

(87) On sait qu'au moyen-âge on appelait « entremets » un divertissement ou spectacle intercalé entre les divers services d'un banquet. Il se réduisait souvent à la présentation d'une construction mobile, plus ou moins monumentale et plus ou moins garnie, dans le genre de celle dont il est question ci-dessus. L'étroitesse des portes du Grand Tinel ne permettait pas d'avoir un entremets très volumineux.

(88) Guidi, 580-581.

(89) Le couvert de la table ne comprenait alors ni couteaux, ni fourchettes.

à pied à 6 deniers la pièce, 100 verres pour le pape et les cardinaux à 12 deniers la pièce, etc...

L'*aygaderius*, Reinaud de Luc ou de Lur (90), se fournit de 126 tonneaux et de 572 cruches pour servir l'eau. Il employa en outre 44 hommes pendant 5 jours pour charrier de l'eau du Rhône au Palais.

Le total des dépenses du banquet s'éleva :

pour la paneterie à	693 florins 11 sous 8 deniers
pour la cuisine, à	3819 florins 17 sous
pour la bouteillerie, à	328 florins 22 sous 9 deniers
pour le bois et le charbon	639 florins 4 sous 4 deniers
pour le service de l'eau, à	99 florins 16 sous
	<hr/>
	5580 florins 23 sous 9 deniers

Le banquet du couronnement de Clément VI avait coûté près de trois fois plus, 14.132 florins (91). Pour un banquet d'un prix à peu près équivalent, celui du couronnement du roi Philippe VI à Reims, le 29 mai 1328, on a pu établir qu'il y avait eu 10.000 convives (92). Quoique moins fastueux, celui du couronnement d'Innocent VI, étant donné le chiffre encore considérable des achats, ceux de la vaisselle notamment, laisse supposer que le repas avait été prévu pour deux à trois mille personnes, bien que les salles préparées pour les invités n'aient pu en contenir que 7 à 800. Mais, il fallait nourrir aussi le personnel de la maison du pape et des services pontificaux, ainsi que les suites des invités, et un jour pareil, le pape ne devait-il pas tenir table ouverte et des distributions être faites ou dehors ?

Réfections et Compte final

La fête terminée, on se hâta de remettre les bâtiments en état. Le compte n'omet aucun des travaux de réfection : fermeture de la porte ouverte dans le vestibule de la grande Chapelle pour le passage

(90) La femme de Reinaud de Luc était en 1352 lavandière (*lavandaria*) du pape aux appointements annuels de 40 florins (Schäfer, II, 462).

(91) Schäfer, II, 191.

(92) Georges de Manteyer, *Le Menu général de Monsieur le Dauphin (1763) et la Maison du Dauphin Humbert II (1336)* (Extrait du *Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes*, 1941), p. 130.

du Pape se rendant à l'estrade du couronnement, réfection des arcs du conclave, des fenêtres de la galerie haute du cloître, de la porte de la chambre des maîtres huissiers, reconstruction du gros mur dans lequel avait été pratiqué le passage vers les cuisines extérieures, démolition de l'escalier de bois et des divers cancels aux portes ou à l'intérieur du Palais, par contre rétablissement dans les rues des cancels qui avaient été enlevés sur l'itinéraire de la « procession », etc... Tous ces travaux furent surveillés par Rostang Berc et dirigés ou comptabilisés par Raymond Guibaud, directeur des travaux pontificaux.

Le compte final des dépenses du couronnement fut arrêté le 26 janvier 1353 (93). Il comprit toutes les dépenses d'aménagement du Palais (chapelle, vestibule, tinels, cuisines, clôtures intérieures ou extérieures), ainsi que celle de la « procession », des approvisionnements et de la préparation du banquet. Il mentionna également tous les travaux de réfection terminés à la date du compte. Le total s'éleva à 9817 florins, 155 écus, 69 livres, 9 deniers (94), ce qui correspond, en monnaie actuelle, à 25 ou 30 millions de francs.

D'autres travaux de réparation restés inachevés furent poursuivis dans les mois qui suivirent, notamment pour la remise en état définitive des salles qui avaient été englobées dans les locaux du conclave (95). En dernier lieu, la peinture des arcs des deux tinels fut refaite par Matteo Giovanetti de Viterbe, l'illustre peintre de Clément VI (96).

J. GIRARD.

(93) Guidi, 580.

(94) Id. 589.

(95) R. André-Michel II, 7 ; Schäfer, II, 535.

(96) R. André-Michel, II, 5.